

**Te ora naho - FAPE**

Fédération des associations de protection de l'environnement  
Ainsi que ses associations membres



Edouard Fritch  
Président de la Polynésie française  
Ainsi que son gouvernement

Courrier n°5 - 2021 / FAPE  
À Papeete, le 06 avril 2021

**Objet : Atténuation et Adaptation au réchauffement climatique : actions pour la Polynésie française**

Monsieur le Président de la Polynésie française,

La Polynésie française fait partie des territoires les plus susceptibles de pâtir des effets négatifs de l'évolution climatique. Le sujet est d'actualité et fait l'objet de nombreux débats en France métropolitaine. Issu des travaux de la Convention citoyenne pour le climat, un projet de loi pour la lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets est en cours d'examen parlementaire par la commission spéciale de l'Assemblée nationale depuis le 8 mars 2021.

Nous sollicitons le gouvernement de la Polynésie française à cette occasion pour faire un point ensemble sur la situation et sur la gestion du risque climatique. Les alertes des scientifiques ne peuvent que nous inquiéter et l'échéance est extrêmement courte pour amorcer une adaptation. Nous ne pouvons plus nous permettre d'ignorer cette réalité.

Nous vous rappelons la Déclaration de Tarahoi, résultat d'une réunion historique des présidents et représentants des parlements des îles du Pacifique en septembre 2019. Il y est proclamé que : "le changement climatique est la plus grave menace qui touche les îles du Pacifique, notamment en raison de la hausse de la température de l'océan, la désoxygénation, l'élévation du niveau de la mer, l'érosion côtière et les phénomènes météorologiques extrême, et que, cumulé aux autres pressions provoquées par l'activité humaine, y compris l'acidification de l'océan, il est un obstacle à la réalisation de l'Économie bleue durable et à l'intégrité des territoires y compris de leurs frontières maritimes ;"

D'après les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), la montée des eaux pourrait atteindre 1 à 2 mètres et les barrières de corail disparaîtraient à plus de 99%, entraînant avec elles la disparition d'espèces marines, d'ici la fin du siècle si nous ne limitons pas le réchauffement global de la planète à 2 degrés. Il faudrait pour cela atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Or notre trajectoire actuelle nous précipite vers un réchauffement de 5 degrés... Parmi les 118 îles de la Polynésie française, 84 ont une altitude qui ne dépasse pas 3 mètres. Que restera t-il de notre pays dans quelques générations ? Pourrons nous vivre paisiblement si la mer et la température montent, que nos stocks de poissons se vident ? Il y a urgence à agir.